



RD4U-Board(2024)39-FR

**REGISTRE DES DOMMAGES
CAUSÉS PAR L'AGRESSION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
CONTRE L'UKRAINE**

FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

**Catégorie de Demandes A3.6
Perte d'accès ou de contrôle de biens immobiliers dans les
territoires temporairement occupés**

La Haye

www.RD4U.claims

FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

Catégorie de Demandes A3.6 Perte d'accès ou de contrôle de biens immobiliers dans les territoires temporairement occupés

Adoptés par le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine lors de sa 4e réunion le 6 septembre 2024.

Approuvés par la Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 6 novembre 2024.

Les termes en majuscule dans le présent Formulaire de Demande ont la portée qui leur est attribuée à l'article 1 des Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des demandes du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

1. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé par les Demandeurs pour soumettre des Demandes dans la catégorie de Demandes **A3.6 – Perte d'accès ou de contrôle de biens immobiliers dans les territoires temporairement occupés**. Il contient les règles spécifiques applicables à la catégorie en question, une description des informations et des Preuves que les Demandeurs sont tenus de soumettre, ainsi que des informations et des Preuves supplémentaires qui peuvent être soumises à l'appui de la Demande.
2. Conformément à l'article 10 des Règles relatives aux Demandes, ce Formulaire de Demande est disponible sous forme numérique dans *Dija*. Le Secrétariat veillera à ce que le présent Formulaire de Demande soit reproduit dans *Dija* de manière efficace, adaptable et facile à utiliser, en tenant compte des particularités des formulaires numériques en général.
3. Pour les Demandes de la catégorie A3.6, les règles suivantes s'appliquent additionnellement aux Règles relatives aux Demandes :
 - 3.1. Les Demandes de la catégorie A3.6 peuvent être soumises par ou au nom de personnes physiques propriétaires de biens immobiliers sur le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales, qui ont perdu l'accès ou le contrôle de ces biens le 24 février 2022 ou à partir de cette date, à la suite de l'occupation temporaire du territoire où se trouvent les biens, en raison des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine.
 - 3.2. Aux fins de cette catégorie, « perte d'accès ou de contrôle de biens dans les territoires temporairement occupés » désigne la privation, totale ou partielle, de la capacité du propriétaire d'accéder à son bien, de l'utiliser, d'en jouir ou d'en disposer sans dépendance de la Fédération de Russie, son gouvernement, ses autorités locales et régionales ou toute entité détenue ou contrôlée par eux.
 - 3.3. Si le Demandeur parvient à reprendre l'accès ou le contrôle du bien, il est tenu de fournir les informations pertinentes au Registre en mettant à jour la Demande concernée.

- 3.4. Les Demandes au nom d'enfants mineurs ou de personnes sous tutelle sont soumises conformément aux Règles relatives à la représentation.
- 3.5. Les Demandes de la catégorie A3.6 ne peuvent être soumises que pour la valeur des biens immobiliers. Les Demandes relatives à d'autres pertes liées à des biens immobiliers doivent être soumises dans une catégorie différente, par exemple dans les catégories A3.1 – Dommages ou destruction de biens immobiliers résidentiels, ou A3.2 – Dommages ou destruction de biens immobiliers non résidentiels.
4. L' «**Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie A3.6**» contenu dans le présent Formulaire de Demande doit être reproduit mot pour mot sous forme numérique dans *Dija*. Le Secrétariat le publie également sur le site web du Registre.

* * *

Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie A3.6

- (1) Le présent Formulaire de Demande est prévu pour la soumission d'une Demande au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine **dans la catégorie A3.6 – Perte d'accès ou de contrôle de biens immobiliers dans les territoires temporairement occupés.**
- (2) Le Conseil du Registre détermine l'admissibilité de votre Demande à être inscrite au Registre. Cette détermination ne signifie pas que le contenu de la Demande ou son montant aient été examinés, qu'une indemnisation ait été accordée ou qu'un paiement vous soit dû. L'examen de votre Demande et l'octroi d'une indemnisation seront effectués par un mécanisme d'indemnisation futur qui reste à établir (au sens du Statut du Registre).
- (3) Avant de soumettre la Demande, vous êtes invité(e) à consulter les informations relatives au Registre sur son site web à l'adresse www.RD4U.claims ou www.RD4U.coe.int et les différentes règles et instructions relatives à la soumission des Demandes, en particulier les Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des Demandes, le Formulaire de Demande et les Règles : Catégorie de Demandes A3.6 – Perte d'accès ou de contrôle de biens immobiliers dans les territoires temporairement occupés, ainsi que la rubrique questions courantes (FAQ).
- (4) Toutes les Demandes doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande approuvés par le Registre pour chaque catégorie de Demande. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé pour la soumission par ou au nom de personnes physiques des Demandes relatives à la perte d'accès ou de contrôle de biens immobiliers dans les territoires temporairement occupés, subie le 24 février 2022 ou à partir de cette date sur le territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, par les faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine - **catégorie de Demandes A3.6**. Si vous souhaitez soumettre une Demande pour un autre type de perte, dommage ou préjudice, vous devez utiliser le Formulaire de Demande correspondant à la catégorie de Demande concernée.

- (5) La catégorie A3.6 concerne les Demandes relatives à la valeur de la perte d'accès ou de contrôle des biens immobiliers dans les territoires temporairement occupés. Les Demandes relatives aux dommages ou à la destruction de biens immobiliers résidentiels ou non résidentiels doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande correspondant aux catégories concernées (A3.1 – Dommages ou destruction de biens immobiliers résidentiels, ou A3.2 – Dommages ou destruction de biens immobiliers non résidentiels). Les Demandes relatives à d'autres pertes liées à des biens immobiliers doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande correspondant aux catégories concernées.
- (6) Votre Demande doit être soumise au Registre par l'intermédiaire du portail web de *Diia* à l'adresse www.diia.gov.ua/services/RD4U. Le Registre traitera et vérifiera la Demande et les Preuves à l'appui et décidera si votre Demande est admissible à être inscrite au Registre. Vous serez informé(e) de la décision du Registre en temps utile par l'intermédiaire de *Diia*.
- (7) Vous devrez fournir certaines informations et Preuves à l'appui de votre Demande, y compris des informations concernant votre identité, la preuve de la propriété du bien en question, y compris le titre de propriété, sa localisation dans les territoires temporairement occupés, des informations sur la manière dont l'accès ou le contrôle du bien a été perdu, la valeur du bien avant le 24 février 2022, ainsi que des Preuves pertinentes à cet égard. Certaines informations seront tirées de diverses sources électroniques existantes.
- (8) Vous pourrez soumettre des informations supplémentaires et télécharger des fichiers contenant des Preuves à l'appui de votre Demande, pour autant qu'elles soient conformes aux exigences techniques du Registre. Vous aurez la possibilité de vérifier toutes les informations avant qu'elles soient soumises au Registre.
- (9) Vous n'avez pas besoin de compléter votre Demande en une seule fois, et vous pourrez sauvegarder le projet de Demande et le compléter à un stade ultérieur. Toutefois, il est conseillé de s'assurer que toutes les informations nécessaires sont préparées et disponibles.
- (10) Vous devez vous assurer que les fichiers soumis dans le cadre de votre Demande sont accessibles, lisibles et qu'ils ne sont pas infectés par des virus informatiques ou toute autre forme de logiciel malveillant. Si le Registre identifie des fichiers que vous avez soumis comme étant inaccessibles, illisibles ou infectés, votre Demande risque de ne pas être inscrite au Registre.
- (11) En soumettant votre Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous acceptez de transférer des données à caractère personnel au Registre et autorisez le Registre à stocker, traiter et transférer ces données à caractère personnel conformément aux Principes sur la protection des données à caractère personnel du Registre.
- (12) Les Demandes soumises par des ressortissants russes ne sont pas admissibles à être inscrites au Registre. Toutefois, les Demandes des ressortissants russes peuvent être inscrites au Registre si ceux-ci peuvent établir qu'ils possèdent également une autre nationalité.

- (13) En soumettant votre Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez qu'elles représentent fidèlement votre identité en tant que Demandeur, votre nationalité, votre droit de soumettre une Demande et le contenu de la Demande. Vous comprenez que la soumission d'une Demande mensongère ou fautive peut avoir pour conséquence que votre Demande soit considérée comme manifestement infondée et qu'elle ne soit pas inscrite au Registre.

* * *

Questions préliminaires
1. Langue de soumission de la Demande (ukrainien ou anglais)
2. Catégorie de Demande
I. Identification du Demandeur
3. Nom et prénom
4. Genre
5. Date de naissance
6. Nationalité
7. Document d'identité/numéro de passeport
8. Numéro d'identification fiscale ukrainien
9. Numéro d'inscription dans le registre démographique ukrainien
10. Adresse officielle du Demandeur
11. Adresse effective du Demandeur
12. Numéro(s) de téléphone de contact
13. Adresse électronique
14. Sous-groupe de demandeurs (<i>tels que membres de l'armée, de la défense territoriale, des forces de l'ordre, travailleurs des services d'urgence, des services publics ou des infrastructures essentielles, personnel médical</i>)
15. Le Demandeur a-t-il été condamné pour un crime lié à l'agression russe contre l'Ukraine
16. Le Demandeur est-il soumis à des sanctions ou à d'autres mesures restrictives équivalentes imposées par un gouvernement ou une organisation internationale
17. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Représentant, les informations d'identification équivalentes concernant ce Représentant
18. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Centre de prestation de services administratifs en Ukraine, les informations requises par l'article 7 des Règles relatives à la représentation.
II. Identification du bien
19. Type de bien (Appartement/Maison/Autre)
20. Partie d'un bâtiment ou structure autonome, le cas échéant
21. La construction du bien est-elle achevée
22. Adresse du bien
23. Coordonnées géographiques du bien
24. Surface du bien
25. Nombre de pièces
26. Étage(s) du bien (pour les appartements)
27. Nombre d'étages du bien, le cas échéant
28. Nombre de personnes résidant dans le logement, le cas échéant
29. Le bien est-il inscrit au patrimoine historique ou culturel
30. Informations sur le bâtiment/la structure, le cas échéant
III. Titre de propriété
31. Le Demandeur est-il le propriétaire du bien

32. Le titre de propriété est-il enregistré dans le Registre national des droits immobiliers en Ukraine
33. Informations sur le titre provenant du Registre national des droits immobiliers en Ukraine
34. Preuve de la tentative et du refus d'enregistrement du titre dans le Registre national des droits immobiliers en Ukraine
35. Date de création du titre
36. Informations sur les copropriétaires du bien et leurs parts
IV. Événement(s) ayant entraîné la perte de l'accès ou du contrôle du bien immobilier
37. Type du (des) événement(s)
38. Date du (des) événement(s)
39. Description du (des) événement(s)
40. Preuve de la perte d'accès ou de contrôle du bien immobilier
V. Montant de la Demande
41. Montant estimé de la Demande
42. Preuve de la valeur du bien avant le 24 février 2022
VI. Autres procédures judiciaires
43. Informations sur les procédures judiciaires ou les enquêtes menées par les forces de l'ordre (le cas échéant)
VII. Preuves supplémentaires
44. Preuves supplémentaires concernant l'identité du Demandeur
45. Preuves supplémentaires concernant le titre de propriété
46. Preuves supplémentaires concernant la perte d'accès ou de contrôle du bien immobilier
47. Preuves supplémentaires concernant la valeur de la propriété
48. Preuves supplémentaires concernant d'autres éléments de la Demande
VIII. Vérification et soumission
49. Vérification et confirmation des données
50. Vérification de l'identité avant la soumission
51. Accord de transmission de données à caractère personnel
52. Soumission de la Demande

* * *